

Le 1^{er} constat est qu'un certain nombre d'étudiants ayant le projet de devenir enseignant, l'ont écarté depuis la mise en place de la réforme pour plusieurs raisons :

- L'allongement du cursus d'études,
- le choix du master,
- la préparation simultanée du concours et du master,
- la réorientation,
- l'image du métier,
- l'incertitude sur l'évolution de la réforme...

D'où la nécessité d'explorer d'autres voies s'il est nécessaire de changer d'orientation.

Madame Muhlstein - Joliette, responsable du Master AIGEME (Application Informatique : Gestion Education aux Médias, E-formation) à Paris 3 Sorbonne Nouvelle, qui comporte 2 parcours : Parcours Ingénierie de l'Éducation aux Médias et Parcours Ingénierie de la Formation à Distance.

Contenu : cette formation est l'interface entre les domaines de connaissance des sciences humaines et sociales ou des sciences dures et les entreprises, les institutions, les ONG ou les associations... Son objectif est d'apprendre aux étudiants à médiatiser, à monter des dispositifs de formation, de les préparer à des emplois métiers liés au multimédia, à la formation ouverte et à Distance et tout spécialement à l'intermédiation entre les informaticiens et les utilisateurs dans le domaine de l'éducation aux médias. Les étudiants formés devront être capables, en relation avec les spécialistes des contenus enseignés, de concevoir et de développer des supports d'enseignement, d'administration des cours, d'évaluation, de mise en relation des individus et des applications pédagogiques adaptées au contexte professionnel. C'est une formation qui part du projet de l'étudiant et ne demande pas d'avoir des compétences techniques car elles sont acquises au cours de la formation. La création d'un E-portfolio, portefeuille de compétences et réflexion sur leur propre formation permet aux étudiants d'être suivis toute l'année et de présenter leur projet. En fin d'année, ils présentent un mémoire de recherche et un rapport de stage. Cette formation est placée sous le signe de l'intercompréhension avec 11 langues européennes proposées, l'utilisation des outils Web 2.0, les cours à distance en Visio conférence ou par Chat. L'entreprise est présente en tant que membre du jury dans la présentation des travaux finaux des étudiants.

L'équipe pédagogique : 1/3 des enseignants est issu de Paris III, certains viennent d'autres universités ou de grandes écoles et certains viennent de l'entreprise.

Origine des étudiants : beaucoup viennent de formation en sciences humaines mais quelques uns sont des scientifiques. La parité hommes/femmes, des origines (tous les pays de la francophonie sont représentés) et des différents modes de formation (formation continue et apprentissage surtout, peu en formation initiale) est respectée.

La sélection se fait sur la qualité du projet, le niveau de langue en français et en anglais. Des qualités rédactionnelles et des compétences informatiques sont nécessaires. Les étudiants doivent aussi être très autonomes et accepter la mobilité géographique et culturelle. Ceux qui ont des compétences associatives, sont capables de travailler en groupe ou montrent une certaine éthique et de la curiosité dans leur projet sont appréciés. Le recrutement dépend aussi de l'adéquation entre l'offre et la demande.

Le diplôme est un diplôme spécialisé qui permet de trouver un emploi dans le domaine du e-learning mais c'est aussi un label permettant aux étudiants d'améliorer leurs compétences, de

mettre en place des formations, d'apprendre les différences culturelles. C'est le seul diplôme qui se fasse à distance, même les stages peuvent être effectués en télétravail.

L'insertion professionnelle : 63% des étudiants souhaitent être formateur ou tuteur en e-learning. Les emplois proposés sont ceux de chef de projet, formateur, conseiller ou consultant en e-learning, e-commerce ou e-administration.

Les difficultés de ce master : l'éloignement et le manque d'autonomie, les catastrophes naturelles ou politiques qui empêchent les connexions internet, les difficultés financières des étudiants.

Les inscriptions se font du 1^{er} avril jusqu'au 10 juin sur le site de l'agence de la francophonie et sur le site de la [Sorbonne Nouvelle](#) avec un projet, une lettre de motivation, un CV et des lettres de recommandations. La VAE est acceptée.

Madame Plane, responsable du Master EEM, Enseignement - Education - Médiation) de l'IUFM de Paris :

Bilan : avant la réforme, la formation à l'enseignement se faisait en marge du système LMD. La « mastérisation » devait permettre d'intégrer les étudiants dans ce cursus et d'unifier les formations comme le demandait la loi. En réalité le texte a été mal interprété car on a différencié master professionnel et master de recherche or le texte dit que tout master de recherche doit comporter une formation professionnelle mais il n'était pas envisagé que les futurs enseignants bénéficient d'une formation professionnelle. De plus les 4 objectifs de ce Master sont partiellement incompatibles :

- la préparation à un concours de recrutement,
 - la préparation à un métier d'enseignant
- } le concours comporte très peu d'enseignement professionnel qui n'intervient qu'en fin de 2^{ème} année.
- Les exigences d'un master d'être adossé à un laboratoire ne sont pas respectées car les étudiants n'en voient pas l'utilité directe pour passer un concours,
 - La préparation à une réorientation professionnelle en cas d'échec.

Le désaccord de la communauté, les questions d'ordre financier et économique, les différences de conceptions et de besoins entre le 1^{er} et le 2nd degré font que cette réforme qui devait unifier les formations, engendrent beaucoup de disparités et manquent d'adéquation entre recherche et professionnalisation.

Quelques exemples : les enseignants en lycée professionnel doivent maintenant rentrer dans un cadre et être titulaires d'un master pour enseigner. Les étudiants titulaires d'un master et qui veulent se tourner vers les métiers de l'enseignement doivent se réinscrire en master pour préparer le concours. A partir de 2014, les étudiants qui se présenteront en VAE (validation des acquis d'expérience) devront être titulaires d'un master...

D'autres part, le concours est difficile, beaucoup d'étudiants le passent au moins 2 fois.

Le Master EEM : Ce Master professionnel prépare aux concours de recrutement au métier de professeur des écoles et aux carrières en lien avec l'enseignement primaire et la médiation à destination de l'enfance. Il est cohabilité par 5 universités parisiennes :

- Panthéon-Sorbonne (Paris 1),
- Sorbonne Nouvelle (Paris 3),
- Paris Sorbonne (Paris 4),
- UPMC-Pierre et Marie Curie (Paris 6),
- Paris Diderot (Paris 7).

Il comporte une culture pluridisciplinaire, une professionnalisation grâce aux stages, et au 5 parcours de spécialisation proposés avec différentes options qui peuvent ouvrir à d'autres métiers que ceux de l'enseignement. [Voir le site](#) de l'IUFM.

Le concours d'admissibilité pour le 1^{er} degré se passe au début de la 2^e année et tout le mois de septembre est consacré à la préparation de cette épreuve. Des préparations d'été sont aussi proposées. Les épreuves d'admission ont lieu en mars. Les étudiants admissibles qui ratent l'admission n'en gardent pas le bénéfice s'ils veulent passer à nouveau le concours mais ils poursuivent en général jusqu'à la fin de l'année pour obtenir le Master et tentent de repasser le concours ou se reconvertissent.

Nombreux sont les étudiants qui sont obligés de travailler tout en poursuivant leurs études.

Le concours CPE (conseiller d'éducation) est très sélectif. Ce sont les gens du métier qui le passent.

Madame Sorel, responsable du master professionnel Sciences de l'éducation : cadres et consultants en formation continue à Paris V. Depuis 1971, tous les employeurs sont obligés de proposer une formation à leurs salariés. Cela est plus facile pour les grandes entreprises que dans les très petites et moyennes entreprises. Depuis les réformes de 2004 puis de 2009, la formation est devenue un devoir pour les salariés : DIF, Droit Individuel de Formation. Le secteur est dynamique mais la loi n'a rien prévu en ce qui concerne les organismes de formation. Les formations en entreprise ne sont pas pensées par des spécialistes car c'est souvent une des activités du service Ressources Humaines qui y déploie beaucoup d'énergie sans professionnalisme ni institutionnalisation. En effet, le législateur souhaitait que le formateur de formation continue soit issu du monde professionnel. Les choses ont évolué car plusieurs masters préparent maintenant à la formation continue de manière souvent hétérogène, c'est pour cela que certaines universités se sont regroupées pour créer un réseau préparant aux métiers de la formation avec 4 référentiels :

- Le DUFA : diplôme universitaire (bac + 2) de formation d'adultes. Cette formation s'adresse aux personnes qui désirent, en fonction de leur expérience professionnelle, se diriger vers les fonctions de formateur ou élargir leur expérience dans ce domaine. Ils sont formés à être des animateurs qui présentent des formations.
- La Licence professionnelle (bac + 3), permet d'être formateur, concepteur pédagogique,
- Le DURF : diplôme universitaire de responsable de formation (bac +4), permet de répondre à des commandes de dispositifs de formation,
- Le diplôme d'ingénieur (bac + 5) après un Master permet d'être concepteur de formation

Ce Master professionnel est ouvert à l'apprentissage en partenariat avec le Centre de Formation d'Apprentissage de l'Institut de Gestion Sociale (IGS) qui a de l'expérience dans le domaine de l'apprentissage et des ressources humaines. Il permet d'être responsable de formation (travail en interne dans l'entreprise) ou consultant (travail en externe) dans des organismes de formation, de reconversion... qui font des diagnostics et dégagent des besoins pour mettre en œuvre, concevoir et animer les formations.

Contenu de la formation :

- Compréhension du système français de formation continue, complexe sur le plan législatif. Les organismes sont très variés et les financements multiples (il faut savoir où aller chercher l'argent.
- Apprendre à penser l'environnement économique et savoir le traduire en besoin de compétences et de formation. Apprendre à observer les postes, à mettre en place des fiches de poste, à analyser l'activité,

- Concevoir des architectures de formation, avoir une représentation des différents savoirs, disciplinaires et académiques.

Sur les 40 étudiants de ce master, 20 sont en formation continue, 15 sont en alternance et 5 sont en formation initiale avec stages. Les étudiants en alternance occupent des vrais postes souvent dans des grandes entreprises (Renault, Peugeot, Dassault, La Poste...) ou dans des cabinets de consultants.

L'insertion est bonne : au bout de 6 mois, 60% des étudiants ont trouvé un CDI, les autres sont en CDD ou en intérim.

Les enseignants sont pour un quart des universitaires, les autres sont des professionnels de la formation ou des chercheurs.

A l'université René Descartes Paris V, la formation continue et l'expérience professionnelle peuvent permettre de passer d'un niveau BEP à un niveau bac + 5.

IPEJ : l'Institut Pour le 1^{er} Emploi des Jeunes réunit tous les partenaires qui ont quelque chose à voir avec la formation et propose des échanges entre les professionnels de la formation et de l'orientation. L'IPEJ est un dispositif ouvert aux prescripteurs emploi/formation qui informe en temps réel sur les recrutements en cours chez les adhérents. Ce site a été développé et est animé par Elinor Gorce et Annie Camp.

Elinor Gorce est ancienne responsable d'un groupe commercial et formatrice dans un CFA privé où elle a appris à développer et à suivre des partenariats avec les entreprises. Elle devait aussi former des étudiants en marketing et commerce avec un rôle pédagogique d'accompagnement et de suivi de progression. Les organismes de formation ont besoin de personnes formées sur le développement des outils internet, elles ont aussi besoin de développement commercial et d'un pôle pédagogique. Le secteur privé offre donc des possibilités de se diversifier dans le domaine de la formation. Le développement de pratiques pédagogiques dans les réseaux sociaux est aussi une voie à explorer.

www.ipej.fr

Actus de la lettre de l'Etudiant du 2 mai 2011 : un rapport pointe les dysfonctionnements de la masterisation. Président du comité de suivi du master depuis 2006, Jean Michel Jolion a rendu, courant avril, à Valérie Péresse son rapport d'étape sur la formation des enseignants. Sans remettre en cause le principe d'admissibilité au niveau master, c'est sans complaisance que le document met en lumière les insuffisances et les dysfonctionnements de la réforme. Si le rapport définitif est attendu pour la fin de l'année universitaire, le président du comité propose d'ores et déjà quelques pistes.

Renforcer l'aspect professionnel. Pour J.M. Jolion, l'un des problèmes de fond de la réforme est celui du sentiment de déconnexion entre le concours et le métier, lié à la très faible place finalement au volet professionnel. Le contenu du concours lui-même est en cause : « alors que la réforme prévoyait un concours très axé sur le métier d'enseignant, on s'aperçoit qu'il y a un redisciplinarisation du concours », explique le président du comité. « Il ne s'agit pas de gommer le volet disciplinaire mais de renforcer l'aspect professionnel », - précise-t-il.

Aucun stage obligatoire prévu. « Par ailleurs, la formation n'incluant aucun stage obligatoire, on peut réussir le concours sans avoir jamais mis les pieds dans une classe » - reproche encore J.M.Jolion. A l'inverse, il souhaiterait que la pratique professionnelle fasse l'objet d'une validation prise en compte dans le concours.
